**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
**Herausgeber:** Union syndicale suisse
**Band:** 41 (1949)
**Heft:** 12

**Artikel:** Une étude intéressante sur les statistiques des grèves
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-384635

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

*Résultats de la votation fédérale sur le statut des fonctionnaires des 10 et 11 décembre 1949*

| | Oui | Non |
|---|---|---|
| Zurich | 99 698 | 75 464 |
| Berne | 96 293 | 73 002 |
| Lucerne | 21 044 | 24 802 |
| Uri | 4 510 | 2 014 |
| Schwyz | 6 351 | 7 790 |
| Obwald | 1 398 | 2 846 |
| Nidwald | 1 722 | 2 331 |
| Glaris | 4 333 | 4 065 |
| Zoug | 4 260 | 3 886 |
| Fribourg | 13 498 | 17 100 |
| Soleure | 22 852 | 15 844 |
| Bâle-Ville | 30 885 | 9 541 |
| Bâle-Campagne | 14 354 | 8 091 |
| Schaffhouse | 8 540 | 6 223 |
| Appenzell Rh.-Ext. | 3 326 | 7 596 |
| Appenzell Rh.-Int. | 624 | 1 849 |
| Saint-Gall | 29 629 | 35 679 |
| Grisons | 15 479 | 12 237 |
| Argovie | 37 455 | 36 353 |
| Thurgovie | 14 024 | 21 523 |
| Tessin | 21 467 | 7 499 |
| Vaud | 42 732 | 29 656 |
| Valais | 13 948 | 15 119 |
| Neuchâtel | 14 666 | 9 527 |
| Genève | 22 780 | 11 674 |
| Total | 545 868 | 441 711 |

Participation au scrutin: 69 %

# Une étude intéressante sur les statistiques des grèves

Par *Synsoc*

On médit volontiers des statisticiens.

Qui d'entre nous n'a pas répété, à l'occasion, la plaisanterie courante qui veut que la statistique soit une autre façon de mentir?

Cependant, chacun le sait aujourd'hui, la réalité est toute différente. Les chiffres ne sont pas tout, mais ils sont beaucoup. Les méthodes statistiques s'améliorent tous les jours. Les risques d'erreurs se réduisent. Les comparaisons entre les différents pays ou les différents secteurs de la vie économique deviennent plus probantes. Interprétés avec honnêteté et pondération, les chiffres finissent souvent par constituer le témoignage le plus sûr et le plus irrécusable d'une situation sociale réelle.

Ces réflexions nous ont été inspirées par la lecture de la très intéressante étude que M. Robert-Morse Woodbury, statisticien en

chef du Bureau international du Travail, publie dans le numéro de novembre de la *Revue internationale du Travail* *.

L'étude de M. Woodbury porte sur les statistiques relatives aux conflits du travail (grèves et lock-outs). Elle examine des chiffres concernant une période de vingt et un ans: 1927 à 1947. Période au cours de laquelle le monde a connu une grave crise économique, une reprise fiévreuse annonciatrice de la guerre, la guerre elle-même et les premières années qui ont suivi la fin du conflit.

Dans son tableau, M. Woodbury a groupé les données provenant de vingt-deux pays de tous les continents. Parmi ces pays, il en est d'anciens belligérants et d'anciens neutres, des pays « capitalistes » et des « démocraties populaires », des pays qui ont subi une occupation ennemie et des pays restés libres. Ces données se rapportent à quatre industries essentielles: les mines, l'industrie manufacturière, la construction et les transports.

C'est dire que l'étude porte sur une période suffisamment longue, sur une répartition géographique suffisamment étendue et sur un nombre de travailleurs suffisamment important pour qu'il soit permis d'en tirer quelques conclusions ayant un intérêt général. Les militants syndicaux, notamment, puiseront dans cette étude des renseignements précieux, des arguments irréfutables et une ample matière à réflexion.

### *Grèves et chômage*

Les conclusions de M. Woodbury mettent fin à une légende que l'on entretient volontiers dans certains milieux réactionnaires. Les conflits du travail, dit-on, constituent une entrave sérieuse à la production industrielle des différents pays. Or, à l'examen, il n'en est rien.

Pour en être convaincu, il suffit d'établir tout d'abord le rapport entre la durée totale du travail effectué dans un pays et le nombre de journées-travail perdues dans ce même pays par suite des conflits.

M. Woodbury a établi ce rapport et, après l'avoir étudié de près, il écrit

> Le temps perdu par suite de conflits du travail ne présente qu'une importance très secondaire par rapport au nombre total des journées de travail effectuées.

Veut-on un chiffre? Le voici:

Pour tous les pays envisagés et pendant la période en revue, le temps perdu par suite de grèves et de lock-outs représente *une demi-journée par salarié et par an.* Si l'on compte que l'année de travail

---

* L'incidence des conflits du travail: taux des journées de travail perdues, 1927 à 1947, par Robert-Morse Woodbury. Dans la « Revue internationale du Travail », vol. LX, No 5, novembre 1949.

comprend trois cents journées, la perte annuelle causée par les conflits de travail s'élève à moins de 0,2 %.

Le chiffre est fort bas et parle de lui-même. Mais ce n'est que lorsqu'on l'examine à la lumière du temps de travail perdu à cause du chômage — cause, soulignons-le, indépendante de la volonté des travailleurs — que l'on constate combien est insignifiante l'incidence des conflits du travail sur l'ensemble de la production.

Laissons encore la parole à M. Woodbury:

> Comparé avec les chiffres du chômage, pour lequel un taux de 3% est faible et un taux de 10% n'est pas exceptionnel, le temps perdu par suite de conflits du travail paraît presque négligeable.

M. Woodbury n'a pas à commenter ses constatations. Savant et chercheur, il enregistre. Mais nous dirons à sa place qu'une chose ressort nettement de ses chiffres: le désordre du monde capitaliste, où le chômage forcé des travailleurs est un phénomène plus ou moins normal, cause à la production un tort infiniment plus grand que les grèves auxquelles les travailleurs sont parfois acculés dans la lutte pour l'amélioration de leur sort.

Aussi, M. Woodbury fait-il une autre constatation, qui mérite d'être soulignée:

> La presse accorde au temps perdu du fait de conflits du travail une attention qui est tout à fait hors de proportion avec son importance réelle, mesurée en fonction de la durée totale de travail effectuée et du temps perdu par suite de chômage.

Il est, hélas, plus facile pour la presse dite d'information d'exploiter le caractère sensationnel d'une grève ouvrière que de s'appesantir sur les causes et les effets économiques et moraux du chômage. L'observation de M. Woodbury ne pourra qu'encourager dans leur action les artisans d'une presse d'information vraiment indépendante, d'une presse qui s'efforce de tenir compte de l'importance relative des événements et puise son inspiration — et aussi ses fonds — ailleurs qu'aux sources capitalistes.

### *Paix sociale et régime économique*

Un autre fait ressort avec évidence des tableaux publiés par le B. I. T.: la paix sociale est beaucoup mieux assurée dans un pays comme la Grande-Bretagne qu'en Amérique du Nord.

Les conservateurs et les « libéraux » de tout poil ne se lassent pas d'opposer le régime américain au régime anglais. D'un côté: triomphe de la libre entreprise, pas ou guère d'intervention étatique, pas de contrôle des prix ni des salaires. De l'autre: nationalisations, économie dirigée, prix et salaires réglementés.

Il n'entre pas dans nos intentions, ici, d'examiner les mérites respectifs de l'un ou l'autre système. Mais force nous est de constater, tout simplement, à la lumière des chiffres, quel est le rythme des conflits du travail dans chacun de ces deux pays.

Au cours des trois années qui ont suivi la guerre — 1945, 1946 et 1947 — les Etats-Unis ont perdu, par mille travailleurs et par an, 2899 journées de travail par suite de conflits dans les mines, l'industrie manufacturière, la construction et les transports. Dans l'industrie canadienne, dont les mouvements sociaux sont étroitement influencés par la situation aux Etats-Unis, le taux a été de 1477 journées.

Au cours de la même période, la Grande-Bretagne n'a perdu, dans les mêmes conditions, que 228 journées par mille travailleurs et par an.

Ainsi, quels que soient par ailleurs les mérites respectifs du régime de la libre entreprise à l'américaine et du régime travailliste à l'anglaise, la paix sociale a été douze fois moins troublée en Grande-Bretagne travailliste qu'aux Etats-Unis.

Une remarque encore:

L'Union soviétique ne figure pas au tableau dressé par le B. I. T. Et pour cause: tous les spécialistes des questions économiques savent combien ce pays est avare d'informations économiques et sociales chiffrées. Au surplus, comment étudier les conséquences de l'exercice du droit de grève dans un pays où l'opinion publique n'est pas libre, où l'Etat est à la fois patron et gendarme et où tout arrêt du travail risque de passer pour un acte de sabotage de l'économie nationale? Il n'est pas étonnant que les statistiques russes ne figurent pas au tableau; mais il eût été intéressant de trouver, sous la plume de M. Woodbury, l'explication de cette lacune.

Car, inutile de le dire, les observations que nous venons de faire valoir au sujet des Etats-Unis, de l'Angleterre et de l'U. R. S. S. ne se trouvent pas dans le texte publié par le B. I. T. Mais elles s'imposent à quiconque se donne la peine de lire attentivement les chiffres et les commentaires que ce texte contient.

Ajoutons encore que si du tableau publié par M. Woodbury nous avons détaché spécialement les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, la raison en est bien simple. Du point de vue qui nous intéresse ici, ces grands Etats industriels sont comparables.

Dans les deux pays, le droit de grève existe et peut être exercé sans entraves. Dans les deux pays, les grèves, lorsqu'elles éclatent, sont généralement des grèves économiques: elles ont pour objectif l'amélioration du sort des travailleurs et ne sont que rarement le résultat d'une manœuvre politique. Il s'agit de deux pays où les libertés démocratiques et l'indépendance syndicale sont des réalités.

Les résultats de la comparaison sont d'autant plus instructifs.

Enfin, une troisième constatation: la comparaison des taux des journées perdues par suite des conflits du travail ne permet pas de porter un jugement sur la puissance des syndicats d'un pays donné ni sur leur combativité.

M. Woodbury cite le cas de sept pays où le revenu national moyen est relativement élevé. Et où, ajouterons-nous, les travailleurs industriels sont puissamment organisés. Il s'agit des Etats-Unis, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, de la Grande-Bretagne, de la Suisse, de l'Australie et des Pays-Bas.

Or, dans chacun de ces pays les mouvements de grèves prennent une allure différente.

Ainsi, les taux des journées perdues sont élevés aux Etats-Unis et en Australie. Ils sont plus faibles au Canada, aux-Pays-Bas et en Angleterre. Ils sont très réduits en Suisse.

Il ne semble donc pas qu'une règle unique régisse les mouvements sociaux dans les pays les plus avancés.

Si la virulence des conflits sociaux n'est pas en rapport avec la puissance syndicale ni avec le revenu national d'un pays, elle semble par contre être déterminée par deux autres facteurs: le caractère des traditions syndicales et l'efficacité des mécanismes existants de négociations collectives entre patrons et ouvriers.

En effet, M. Woodbury fait remarquer que « les pertes de temps par suite de conflits de travail sont essentiellement une conséquence de l'échec des négociations ». On fait la grève, généralement, lorsque tous les autres moyens de négociation ont échoué:

> Les grèves et les lock-outs ne se produisent qu'après échec des négociations et n'interviennent qu'en dernier ressort dans les efforts entrepris pour essayer d'aboutir à un arrangement acceptable; leur fréquence est par suite un indice de l'échec des procédures normales.

Il serait dont tout à fait injuste d'apprécier l'efficacité d'un mouvement syndical d'après le nombre de grèves déclenchées. Tout syndicaliste expérimenté le sait.

M. Woodbury le confirme en termes non équivoques:

> Le temps perdu par suite de grèves et de lock-outs ne permet absolument pas de juger l'importance des syndicats ou leur influence sur les clauses des contrats de travail.

L'arme de la grève — ou de la menace de grève — est une arme puissante et redoutable entre les mains des travailleurs et de leurs organisations. Mais le recours à cette arme n'est pas un but en soi. Généralement, les travailleurs ne cherchent pas la grève: ils s'y trouvent acculés. Et grand est le nombre de conquêtes ouvrières obtenues par les organisations syndicales sans le recours à cette arme suprême, tenue en réserve.

Un dernier point: Quel est, d'après le Bureau international du Travail, le taux des journées perdues par suite des conflits du travail en Suisse?

Ce taux est extrêmement faible, tout au moins pour les quatre industries envisagées dans les statistiques qui nous préoccupent pour le moment: les mines, l'industrie manufacturière, la construction et les transports.

Lorsqu'on jette un coup d'œil sur l'ensemble de la période allant de 1927 à 1949, on constate que le taux moyen des journées perdues par suite de conflits du travail, pour mille personnes et par an, est, pour la Suisse, de 91 seulement. C'est le taux le plus bas des vingt pays figurant au tableau (à l'exception de l'Afrique du Sud, où les statistiques pour plusieurs années font défaut et dont on connaît, par ailleurs, les conditions particulières dues à la coexistence d'un prolétariat blanc et d'un prolétariat noir). Pour la même période — et nous ne citons que quelques petits pays d'Europe occidentale plus ou moins comparables à la Suisse — ce taux est de 588 en Belgique, de 580 au Danemark, de 1460 en Suède, de 937 en Irlande, de 313 aux Pays-Bas.

Voici, d'ailleurs, l'évolution du mouvement des conflits, en Suisse, d'année en année:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1927 | 46 | 1938 | 23 |
| 1928 | 124 | 1939 | 6 |
| 1929 | 123 | 1940 | 2 |
| 1930 | 341 | 1941 | 17 |
| 1931 | 103 | 1942 | 5 |
| 1932 | 249 | 1943 | 14 |
| 1933 | 111 | 1944 | 21 |
| 1934 | 52 | 1945 | 43 |
| 1935 | 25 | 1946 | 211 |
| 1936 | 62 | 1947 | 114 |
| 1937 | 161 | | |

Ces chiffres — extrêmement bas, répétons-le, si on les compare au reste de l'Europe et du monde — montrent cependant que, comme partout, la paix sociale en Suisse se ressent des contre-coups de la situation mondiale. Ainsi, les années de crise 1929-1933 sont marquées par une âpreté grandissante des conflits sociaux. Ceux-ci décroissent pendant la période qui précède immédiatement la guerre et pendant les années de guerre. Puis, dès 1945, les besoins d'une réadaptation des conditions de travail se font sentir, ce qui ne va pas sans certains remous sociaux.

Comment expliquer le taux si réduit des pertes des journées de travail en Suisse?

M. Woodbury en donne deux raisons.

Tout d'abord, il constate que quelques-unes des industries où se produisent généralement des grèves étendues — mines de char-

bon ou industries lourdes, par exemple — n'existent guère dans ce pays. Ensuite, il souligne que lorsqu'on compare les mouvements des conflits du travail dans les différents pays, il faut tenir compte de certaines différences fondamentales provenant de l'histoire et du développement du syndicalisme, de l'attitude générale des travailleurs, des relations entre employeurs et travailleurs.

La Suisse, apparemment, se trouve, à cet égard, dans une situation plus favorable que les autres pays industriels.

## Une nouvelle internationale syndicale est née

Par *Emile Giroud*

Le mouvement syndical ouvrier ne saurait se passer d'une organisation internationale capable de le représenter auprès des organismes internationaux tels que le Conseil économique et social de l'Onu et le B. I. T., de promouvoir le progrès social à l'échelle mondiale, d'aider au développement économique des pays non évolués, de défendre la démocratie et la liberté partout où il n'y a que grossière caricature et de soutenir les organisations nationales qui sont aux prises avec les difficultés les plus grandes.

C'est pourquoi les organisations syndicales des cinq continents qui se sont libérées depuis le début de cette année de l'emprise du Parti communiste et du Kominform en sortant de la Fédération syndicale mondiale créée en 1945 ne pouvaient pas se contenter d'avoir recouvré la liberté. Une nouvelle organisation internationale devait succéder à celle qui n'est plus qu'une officine de propagande pour l'asservissement des peuples à l'idéologie totalitaire et dominatrice de Moscou. La *Revue syndicale suisse* de juillet a déjà rendu compte de la conférence préparatoire qui se tint à Genève les 25 et 26 juin dernier et qui adopta une déclaration disant entre autres:

> Reconnaissant la nécessité impérative de moyens efficaces de collaboration et de consultation entre les mouvements syndicaux libres et démocratiques du monde, la conférence préparatoire décide de nommer une commission préparatoire composée de délégués réunis à cette conférence.
>
> Ce comité sera chargé:
>
> *a)* de rédiger une constitution et un programme pour l'organisation syndicale internationale qui englobera toutes les organisations syndicales libres et démocratiques du monde, y compris les secrétariats professionnels internationaux;
>
> *b)* d'incorporer dans ce programme les principes énoncés à la présente conférence;